Le Phare de la Tour de Sion

Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, qu'en est-il de la nuit?" — „Le Matin vient et la Nuit aussi." — Esaïe XXI, 11, 12.
„Je me placerai en observation et je me tiendrai sur la tour; je veillerai pour voir ce qu'il me dira et ce que je répondrai à celui qui me reprend." — Hab. II, 1.

2e Année — No. 4. ALLEGHENY & YVERDON **Avril 1904.**

Du Contrat sans condition fait sous serment.

Et de „l'ancienne" et de „la nouvelle" Alliance qui y furent ajoutées.

„Un testament (ou une alliance), bien que d'un homme, étant ratifié, personne ne l'annule ou n'y ajoute" (Laus.). — Gal. 3:15.

Il est de toute importance et de toute nécessité pour le chrétien de juger d'une façon claire les alliances divines. S'il les connait bien il a la clef de tout le plan de Dieu qu'il peut alors comprendre.

La nécessité d'une alliance.

Pourquoi l'homme a-t-il eu besoin d'une organisation divine pour le racheter et le bénir si ce n'est à cause de sa chute et de la dégradation mentale, morale et physique qui s'ensuivit lors de son expulsion d'Eden. Et n'est-ce pas surtout pour le racheter de la sentence de mort prononcée contre lui que des alliances diverses eurent lieu. Le péché d'Adam l'avait privé, lui-même et sa race, de la faveur divine. Chacun fut dès lors sous la sentence de Dieu et il n'y eut rien que l'homme pût faire de lui-même pour le ramener dans la grâce divine. C'était donc de Dieu même que devait venir l'initiative d'une réconciliation et les alliances furent des rapports de propositions divines en vue d'une réconciliation; elles nous montrent comment, pour qui et par qui elle s'accomplira. Ce n'est pas à cause d'Abraham que Dieu établit son plan; mais c'est à lui, à cause de sa fidélité, qu'il fit connaître son plan conçu au commencement, dès la fondation du monde. Et c'est pour cette même raison qu'il fit choix de la famille d'Abraham par laquelle le Messie serait envoyé pour l'accomplissement de ce plan-là.

Pour donner plus de force à la sentence de mort Adam fut en même temps chassé d'Eden, de son jardin d'arbres de vie pour errer sur la terre semée d'épines et de ronces et puis „maudit" ou rendu incapable de conserver la vie. Alors il lui fut permis de prolonger ses jours du mieux qu'il pourrait jusqu'à ce que la sentence qui était sur lui fût accomplie et qu'il redevînt poussière.

Dès le moment du rejet du paradis et de la sentence, l'humanité et sa postérité commencèrent à dégénérer. Les conditions défavorables du sol et du climat ont dès lors accompli leur œuvre sur l'homme au physique et même sur son état moral et mental; car un corps imparfait ne peut contenir un esprit parfait, les éléments de déchéance s'accumulent rapidement dans les forces mentales et une impéritie mentale et morale en est le résultat. Les conditions fâcheuses du nouvel entourage, si différent de ce dont l'homme avait fait l'expérience auparavant, développèrent graduellement l'égoïsme comme caractéristique de son être. Ainsi la sentence „mourant, tu mourras" produit certainement son effet dans toutes les parties de son organisme.

Dans toute la race successive, cette déchéance s'est accentuée; si bien que dans l'espace de six mille ans, les forces physiques de l'homme, se sont amoindries de façon à ce qu'au lieu d'atteindre 930 ans comme Adam il ne puisse, en moyenne, dépasser l'âge de trente cinq ans malgré tous les efforts de la science médicale. Dernièrement, il a été trouvé que, grâce à l'habilité des soins, des médecines et des guérisseurs, la moyenne de la vie humaine a pu être prolongée de cinq ans (de trente à trente-cinq ans); cette survivance n'implique pas moins un affaiblissement évident des forces physiques de la race en général. Chacun reconnait certainement et admettra que la vie éternelle est hors de portée de la race adamique. Il n'est possible à personne de nous qui sommes condamnés de nous rendre personnellement parfaits ou de le rendre ses contemporains. Comme la mort a régné d'Adam à Moïse et de Moïse jusqu'à présent, ainsi elle doit continuer à sévir sur toute la race jusqu'à ce que Dieu s'interpose et réhabilite ses créatures déchues, en pourvoyant de façon ou d'autre à une délivrance de la sentence de mort.

Il y a beaucoup d'hommes qui penchent à considérer le terme de „péché" comme applicable seulement au meurtre, au vol ou à quelques crimes aussi horribles. N'ayant jamais été coupables de ces derniers, ils s'estiment de bonnes gens qui peuvent servir d'exemples. Ils oublient qu'au point de vue de Dieu et de la justice tout ce qui n'est pas *perfection* est imperfection, tort, manque d'harmonie avec sa création initiale, donc „péché". „Toute injustice [imperfection] est péché" et le „salaire [résultat ou punition] du péché est la mort".

Il est écrit „toute son œuvre [de Dieu] est parfaite". Il en était ainsi d'Adam et des anges. Quelle que

soit l'imperfection possible — mentale, physique ou morale — elle est par cela même, directement ou indirectement, le résultat d'une désobéissance à l'ordre ou au commandement de Dieu. Donc l'imperfection est évidemment de la désobéissance à Dieu et aux lois qu'il établit pour le bien-être de ses créatures; — ainsi le péché est évidemment à la porte.

Mais si Dieu „ne tient nullement [le coupable] pour *innocent*“ (Ex. 34:7), il ne sympathisa pas moins avec ses créatures déchues et s'arrangea à les relever de leur dégradation à la perfection pour se les associer et les bénir comme auparavant. Afin d'accomplir ce plan de grâce, Dieu „donna son fils unique afin que quiconque croit en lui [lui est obéissant] ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle“ (Jean 3:16). C'est ainsi que l'homme Jésus-Christ devint médiateur entre Dieu et les hommes.

En agissant ainsi envers l'humanité Dieu manifeste à toutes ses créatures, aux anges aussi bien qu'aux hommes, les divers attributs de son caractère, la justice, la sagesse, l'amour et la puissance. Par sa condamnation du péché d'Adam, Dieu prouva expressément à tous sa justice, qui est le principe fondamental de son caractère ainsi qu'il est écrit „la justice et le jugement sont la *base* de son trône“ (Ps. 89:15; 97:2). Dieu continua à manifester ce trait spécial pendant plus de quatre mille ans, jusqu'à ce que Jésus vînt, souffrît et mourût, le juste pour les injustes, témoignant par là de son amour, splendide et divine qualité comme nous le lisons dans 1 Jean 4:9—10: „En ceci a été manifesté l'amour de Dieu pour nous, c'est que Dieu a envoyé son fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui; en ceci est l'amour, non en ce que nous, nous ayons aimé Dieu, mais en ce que lui nous aima et qu'il envoya son fils [pour être la] propitiation pour nos péchés.“ Et dans Rom. 5:8: „Dieu constate son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous.“

Jusqu'alors le monde ne sut rien de l'amour de Dieu, par la pratique. Par cela il fut démontré que Dieu avait en vérité fait des promesses de grâce à la semence d'Abraham, mais elles n'étaient pas encore réalisées, le monde étant sans espérance et sans Dieu. — Eph. 2:12.

Du pacte fait sous serment, sans condition.

Dieu désirait bénir l'humanité pécheresse, la race d'Adam, lorsqu'il fit la grande alliance abrahamitique et qu'il indiqua ses intentions et quelles en seraient les conditions. Plus tard il y ajouta l'alliance de la loi et la nouvelle alliance. La première promesse comprenait toutes les bénédictions des deux alliances qui en dépendirent. Tandis que les alliances qui s'ensuivirent établissaient, comme de juste, toutes les règles par lesquelles les bénédictions promises pourraient devenir *éternelles* pour tous ceux qui s'en rendraient dignes.

Quoique nous sachions fort peu d'Abraham avant qu'il fît alliance avec Dieu, nous pouvons supposer qu'il était honnête de cœur et qu'il avait de bonnes intentions, ayant déjà fait preuve d'une foi ferme en Dieu. Lorsqu'il vivait en Chaldée, Dieu l'appela loin de sa parenté et de ses amis pour l'envoyer dans le pays de Canaan, où il deviendrait la tête d'une grande nation; toutes les familles de la terre devaient même être bénies dans sa postérité. Cette alliance fut une déclaration précise des intentions d'amour de Dieu envers l'humanité en général, il lui avait plu de choisir la postérité d'Abraham pour faire part de la plus grande et de la plus nécessaire des bénédictions. La seule condition à observer était d'obéir en allant en pays étranger. L'obéissance d'Abraham prouva sa foi et puisqu'il continue à vivre en Canaan il nous prouve aussi que sa foi se maintient. (Hébr. 11:15.) C'était cette obéissance fidèle qui était la seule condition à observer relativement à cette grande alliance. Si Abraham exerçait cette foi d'obéissance, Dieu certainement exécuterait par sa postérité tout ce qu'il avait promis. Si Abraham avait manqué de foi et d'obéissance, les mêmes biens précieux auraient certainement été accordés au temps marqué; mais par la postérité d'un autre homme.

Nous pouvons nous imaginer qu'Abraham se demanda peut-être parfois comment Dieu accomplirait sa promesse, lorsqu'il vit que les Cananéens continuaient à vivre dans leur pays, tandis que lui-même y restait un étranger en séjour. La promesse divine concernant sa „semence“ semblait aussi manquer, et, lorsqu'après nombre d'années, Isaac naquit (il fut rendu manifeste), cela prouva qu'il serait seulement un type ou une ombre de la véritable semence par laquelle s'accomplirait la promesse de grande élévation, d'influence étendue et de bénédiction.

Quatre cent trente ans après avoir conclu cette alliance avec Abraham, Dieu dévoila un autre trait de son plan. Ce fut lorsqu'il fit sortir de l'esclavage égyptien la postérité d'Abraham pour l'établir dans le pays de la promesse. Il l'amena sur le Mont Sinaï et fit avec elle une nouvelle alliance connue sous le nom de

L'Alliance de la loi.

Dieu écrivit sa loi dans dix commandements sur deux tables de pierre. Elle représentait ce que Dieu exigeait et Moïse fut désigné comme médiateur entre Lui et le peuple d'Israël pour ratifier l'alliance et pour lui promettre, à la place de Dieu, la délivrance de la mort, de tout mal et de toute injustice, à la condition qu'il vive d'après cette loi-là, ainsi qu'il est écrit: „celui qui aura fait ces choses vivra par elle“. — Gal. 3:12; Lév. 18:5; 26:3—11, 14—44.

Les Israélites espéraient voir alors s'accomplir les promesses de bénédictions de la première alliance, et consentirent promptement aux termes de cette alliance de la loi: „Tout ce que l'Eternel a dit, nous le ferons“ (Exode 19:8). Ils avaient sans doute l'intention sincère d'obéir absolument et croyaient la chose possible. Moïse, fidèle à ce qui lui était ordonné *ratifia* l'alliance entre Dieu et le peuple en répandant le sang du sacrifice sur ces derniers et sur les tables de la loi, disant: „Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec nous.“ — Hébr. 9:19, 20; Exode 24:8.

Cette alliance différait de celle faite premièrement avec Abraham, qui ne comprenait pas de médiateur, étant sans autre condition que celle d'une foi obéissante. Lorsque Abraham entra dans le pays de Canaan, il avait obéi à tout ce qui lui avait été demandé, aussi Dieu annonça-t-il son alliance et la confirma-t-il de son propre serment, assurant ainsi à Abraham et à tous ceux qui auraient la même foi complète en Dieu, que les promesses s'accompliraient certainement et sans égards à la coopération humaine. La postérité d'Abraham *bénira* toutes les familles de la terre.

L'alliance de la loi, quel que soit son but, nous dit l'apôtre, ne pouvait pas (donc cela n'arriva pas) mettre (et partant n'a pas mis) hors de vigueur la première alliance avec Abraham; elle ne pouvait en aucune façon non plus, ni à aucun degré, en diminuer les promesses de grâce. Elle était complète en elle-même et Dieu le confirma absolument. — Gal. 3 : 8, 17.

Quel pouvait être alors le but de Dieu en traitant alliance avec Israël et en tant que cela (le) concernait *(les Israélites)* en *complétant* ainsi l'alliance abrahamique. L'apôtre répond à notre enquête disant: „Elle [l'Alliance de la loi] a été ajoutée à cause des transgressions [du péché] jusqu'à ce que vînt la semence, à laquelle la promesse est faite“ (Gal. 3 : 19). La semence promise d'Abraham, à laquelle Dieu pensait lorsqu'il fit alliance avec ce dernier, était Christ, notre Seigneur (et, incidemment, l'Eglise qui est son corps, son *épouse,* dont il recouvre la flétrissure). En donnant à Israël l'Alliance de la loi, Dieu se proposait — (1) de lui montrer quel était son propre état de péché et son indignité à devenir „semence“ qui pourrait bénir (et qui bénirait en réalité) toute l'humanité. (2) Ce qui fut ajouté à l'alliance abrahamique inférait que la „semence promise“ serait un homme parfait, capable de remplir d'une façon parfaite toute la loi, ainsi que notre Seigneur Jésus seul fit ou put faire. (3) Si les Israélites comprenaient quelle était leur propre incapacité à répondre à tout ce qu'exigeait la Loi, cela les préparerait à attendre un Messie qui naîtrait de façon extraordinaire pour les délivrer de la condamnation et de la faiblesse adamiques.

Ainsi l'alliance abrahamique et ce qui la confirmait [à l'entrée en Canaan] donnait la certitude que la „semence“ *devait sortir* des descendants d'Abraham, tandis que l'alliance additionnelle [celle de la loi] prouva tout aussi absolument que cette „semence“ serait sainte, innocente, sans souillure et séparée des pécheurs.“

Il semble qu'Israël n'apprécia jamais complètement ce qu'exigeait cette alliance de la loi que seul un homme parfait pouvait accomplir; car, un grand nombre de pharisiens et d'autres Juifs prétendaient ne pas la violer „se confiant en eux-mêmes comme s'ils étaient justes et méprisant les autres“ (Luc 18 : 9) qui ne prétendaient pas à cela. Notre Seigneur explique pourtant la loi en montrant que la colère d'un homme contre son frère peut impliquer l'esprit du meurtre et être donc une violation du commandement: „Tu ne tueras point“. De même le commandement, „tu ne commettras point adultère“ peut être violé dans les pensées secrètes de notre cœur. Puis, résumant toute la loi notre Sauveur convainc tous ses auditeurs sincères de la loi de l'amour qui en est le caractère primordial, l'amour suprême pour Dieu (plutôt que pour soi-même) l'amour se manifestant par chaque parole, chaque pensée, chaque action, l'amour du prochain comme de soi-même; personne d'entre eux n'a jamais pu et ne pourra jamais parfaitement en garder toutes les conditions. Quelques-uns reconnurent qu'ils ne pouvaient désormais espérer la vie éternelle, grâce à leur alliance, et dirent comme Pierre. „Seigneur à qui irons-nous, tu as les paroles de la vie éternelle.“ Tels vrais Juifs réalisèrent ce que l'apôtre Paul décrit dans Rom. 7, que leur alliance de la loi ne pouvait les délivrer de la mort à cause de leurs imperfections héréditaires, de leur „corps de mort“ souillé par le péché, qui les empêche d'obéir comme ils le désireraient à la loi de Dieu juste, sage et bonne. Ces derniers voyaient alors que l'Evangile du Christ était envoyé de Dieu et celui d'entre les Juifs dont le cœur était dans de justes conditions, réalisant la grâce offerte par Dieu en Christ, s'exprima comme l'apôtre le fait: „Je rends grâces à Dieu [de la délivrance et de la vie] par Jésus-Christ notre Seigneur . . . . car ce qui était impossible [pour nous Juifs] à la loi [l'alliance] en ce qu'elle était faible par la chair [notre chair déchue] Dieu ayant envoyé son propre Fils [l'accomplit donc d'une autre manière] en ressemblance de chair de péché et pour le péché, a condamné le péché dans la chair; afin que [grâce à la nouvelle alliance] la juste exigence de [la] loi fût accomplie en nous qui [quoique imparfaitement] ne marchons pas *selon* [la] chair, mais *selon* l'esprit.“ — Rom. 7 : 25; 8 : 3, 4.

Notre Seigneur Jésus pouvait satisfaire aux exigences de l'alliance de la loi, et il le fit: il prouva son amour suprême pour le Père en obéissant à son plan divin, „jusqu'à la mort et même à la mort de la croix.“ Ainsi il prouva qu'il était la semence de la promesse et devint l'*unique héritier* de tout ce qu'annonçait, pour la postérité d'Abraham, son alliance avec Dieu. C'est donc en lui, et en lui seul, que „seront bénies toutes les familles de la terre“.

Ainsi notre Seigneur Jésus, ayant rempli les conditions de l'alliance de la loi ajoutée (prouvant par là qu'il était bien la „semence“ et la postérité d'Abraham dont parlait l'alliance abrahamique) mit fin à l'alliance de la loi. Il le fit pour tout Juif qui croyait, clouant cette alliance à la croix (Rom. 10 : 4; Col. 2 : 14) et étant prêt à commencer l'œuvre de bénédiction.

La nouvelle Alliance (2ème adjonction).

L'Alliance de la loi désigna l'homme parfait, la „semence“, le véritable héritier; mais il était dans le plan de Dieu de choisir, en plus, des „frères“ du Christ pour être ses „co-héritiers“ et transmettre au monde toutes les bénédictions de la première alliance primitive, celle d'Abraham. Comme nous l'avons déjà vu, l'alliance de la loi ne servait à rien dans ce choix, ses exigences étant trop difficiles pour qui que ce fût sauf des êtres parfaits, toute notre race étant imparfaite.

D'autre part, cela n'eût été qu'une *bénédiction temporaire* que de donner au monde de connaître Dieu, la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur de sa sagesse, de son amour et de sa puissance sans réserver des *promesses*, qui justifiassent la vie éternelle à la race entière; si après avoir vu et goûté cette bénédiction, il eussent été obligés de *mourir* de la juste punition infligée au commencement.

C'est pourquoi il était utile que la grâce de Dieu *ajoutât* aux bénédictions de l'alliance conclue avec Abraham celles de la nouvelle alliance, afin que, par elle, les bénédictions premières puissent devenir *éternelles* pour tous ceux qui s'y conformeraient. La „nouvelle" alliance sert à montrer la voie par laquelle peuvent rentrer en grâce les pécheurs repentants et obtenir miséricorde par le mérite de son médiateur, Christ, en qui leurs efforts et leurs saintes intentions peuvent être reçues comme parfaites, quoique actuellement imparfaites. L'addition de la „loi" était seulement pour les Juifs, la „nouvelle" addition est pour toutes les familles de la terre pour quiconque des descendants d'Adam veut accepter ses promesses.

Puisque tous les hommes sont pécheurs, et par conséquent inaptes à traiter une alliance d'obéissance absolue à tout ce que réclame la loi divine et parfaite (ainsi que cela fut le cas pour Israël) la nouvelle alliance devait avoir besoin d'un médiateur, comme l'alliance de la loi. Même cette nouvelle alliance demandait un médiateur meilleur, plus capable que Moïse, sans quoi elle ne pourrait être plus efficace, pour l'humanité en général, que ne le fut l'alliance de la loi pour Israël.

L'œuvre ou l'office de Moïse comme médiateur fut d'opérer une réconciliation (harmonie) entre Dieu et Israël, qui, tous deux, la désiraient. De même, l'œuvre de notre Seigneur Jésus, comme médiateur de la nouvelle alliance est de rétablir l'harmonie entre Dieu et tous ceux, parmi les descendants d'Adam, qui souhaiteraient la paix avec Dieu au point de se soumettre à ses conditions: savoir la foi et l'obéissance à la justice.

Que fit pour toute l'humanité notre Seigneur Jésus comme médiateur que Moïse ne put faire et ne fit pas non plus pour Israël? Ceci: 1⁰) lui, étant saint, sans souillure et séparé des pécheurs, remplit en sa propre personne les conditions de la loi; 2⁰) il se donna lui-même („l'homme Jésus-Christ" et la semence d'une race humaine, pas née, mais qui était dans ses reins) en rançon, prix équivalent pour Adam et sa race (laquelle était encore dans les reins d'Adam, au moment de son épreuve, de sa chute et de la sentence de mort encourue). Puisque notre Seigneur Jésus a obéi à la volonté de Dieu et à son plan, il fut rendu parfait comme „nouvelle créature" participant de la nature divine dans sa résurrection de la mort et il est maintenant hautement élevé, bien „au dessus" des hommes, des anges, des principautés et des puissances, dans la gloire céleste: il est avec le Père sur son trône.

Au moyen de son sacrifice personnel, comme Jésus-Christ homme en rançon *pour* le premier homme Adam, il racheta la race adamique de la sentence divine, de la mort, de l'*extinction*. Non pas que la race soit *rendue libre* par son sacrifice; mais bien qu'il ait été fait droit à la loi divine (de justice), la race est remise à celui qui l'a „rachetée", de son propre sang précieux, afin de libérer de la mort, pour leur donner la vie éternelle, ceux qui auront le *vouloir* et l'*obéissance*. — Jean 3:36.

C'est ainsi que par rachat et pour satisfaire absolument au besoin de justice à l'égard d'Adam, le nouveau Médiateur a un grand avantage sur Moïse et en est ainsi „meilleur", compétent pour faire tout ce qui peut être fait dans la réconciliation de Dieu et de ses créatures pécheresses déchues. De même que la sentence de mort produisit l'exclusion du paradis d'Eden aux arbres de vie (Gen. 3:22—24) et que la mort en résulta, ainsi, maintenant, la rançon de l'homme étant payée, le grand Médiateur peut vivifier son peuple en le nourrissant du „pain de vie qui descendit du ciel".

Le Médiateur ne peut cependant rien qui ne soit en harmonie avec l'esprit de la loi divine, il n'en a pas non plus le désir. Voici donc ce qu'exige la nouvelle alliance, scellée et ratifiée du sang du Médiateur par lequel seul toutes les bénédictions peuvent être obtenues.

(1) *Foi* en Dieu, connaissance et repentance de tous ses péchés, une pleine acceptation du Médiateur et du fait que, seule, l'alliance de *grâce*, de paix miséricordieuse, a été scellée et ratifiée par le „sang précieux de Christ" — par sa mort expiatoire.

(2) La nouvelle alliance exige aussi l'*obéissance* et la *transformation* de l'état de péché, en tant que le peut l'homme déchu, avec un complet désir du cœur de vivre dans la justice, dans la sobriété et dans l'esprit de Dieu. Il doit faire tous ses efforts en vue de cette vie nouvelle et s'attacher à connaître et à faire la volonté du Père céleste, sous la protection et avec l'aide du Médiateur. — Jacq. 1:25.

Qui bénéficiera de la nouvelle alliance?

Quoique les droits, les privilèges et les bénédictions de la nouvelle alliance soient offerts à chacun, comme ce fut le cas pour la première alliance déjà, ils ne seront de toute *éternité* que pour ceux qui seront *obéissants* et qui apporteront toute leur *volonté* à mériter ces biens. Sous cette alliance les fidèles seuls qui désireront chercher Dieu et sa justice (sa mesure de justice) gagneront la vie éternelle dans cet âge-ci, ou dans l'âge à venir.

Il est évident qu'il n'y a qu'une faible partie des habitants de la terre qui jusqu'ici a bénéficié de la vie éternelle sous la nouvelle alliance, puisque l'épreuve indispensable est celle de la *foi*. Ainsi que l'apôtre le dit: „Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont point cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont point entendu parler? Et comment entendront-ils sans quelqu'un qui prêche? Et comment prêcheront-ils à moins qu'ils ne soient envoyés?" (Rom. 10:14). Nous ne pouvons douter que les bénédictions de la nouvelle alliance ne soient finalement

pour chaque membre des descendants d'Adam après avoir lu la déclaration de Paul: notre Dieu sauveur „veut que *tous* les hommes soient sauvés et *arrivent à la connaissance* de la vérite", — „le témoignage en son propre temps" (1 Tim. 2:4—6); et qui est encore garantie par le serment dont Dieu scella l'alliance originaire avec Abraham et qui certifie „en ta semence toutes les familles de la terre seront bénies". — Gal. 3:16, 29.

Tout le sujet devient transparent si nous reconnaissons que l'*alliance avec Abraham* (laquelle n'avait pas besoin de Médiateur parce qu'elle était une promesse faite *sans conditions* par Dieu confirmée par serment) est la ratification pleine et entière du plan divin et que l'alliance de la loi y fut *ajoutée* seulement pour manifester Jésus-Christ comme la semence de la promesse (afin d'illustrer l'incapacité des pécheurs à s'aider par eux-mêmes). Ainsi la nouvelle alliance est aussi *ajoutée* (à l'alliance avec Abraham) non pas pour détourner la «*bénédiction*» de quelque créature, mais pour rendre plus effective cette bénédiction de connaissance et pour augmenter les bienfaits du royaume millénaire — même jusqu'à la vie éternelle — pour ceux qui en seront jugés dignes.

L'accomplissement de l'alliance avec Abraham.

A ce point de vue, nous réalisons que les seuls degrés dans l'accomplissement et la première ratification compréhensible du plan divin, „l'alliance avec Abraham" („la *bonne nouvelle* [Evangile] annoncée d'avance à Abraham" en une forme abrégée — Gal. 3:8) sont:

(1) La manifestation du seul Fils engendré de Dieu comme homme Jésus-Christ et l'approbation que reçut ce dernier sous la loi.

(2) L'acte d'obéissance et de fidélité de Jésus qui racheta Adam et sa descendance, et qui ayant accepté l'exécution de la sentence conforme au plan divin, a rendu possible à Dieu d'être juste et, pourtant, le justificateur de celui qui croit en Jésus. Lui-même comme „semence d'Abraham" divinement décidée et prévue, dès le commencement, a créé la possibilité d'une bénédiction *éternelle* et l'a fournie aussi à ceux qui y apporteraient toute leur volonté et leur obéissance.

(3) Conformément au divin plan originaire, une semence *multiple* fut prédestinée dès le commencement (Gal. 3:29; Eph. 1:4) et sa plénitude, sa puissance et son autorité reposent toujours sur Jésus-Christ, notre Seigneur et Rédempteur. Le degré suivant dans le plan divin a été la *sélection* d'entre les hommes de cette classe particulière, appelée l'Eglise de Christ, dont Jésus est le Seigneur et le chef (Eph. 1:22, 23). Elle est dénommée l'épouse, la femme de l'agneau et son cohéritier (Apoc. 19:7); puis, par individu, aussi „membres de son corps" controlés par lui qui en est la tête (1 Cor. 12:27), ses „frères" (Hébr. 2:11), la „sacrificature royale" au-dessous de lui qui en est le grand prêtre; ils sont participants de sa gloire, des honneurs qui lui reviennent et de l'immortalité, en cohéritiers de son royaume et de son héritage comme „semence" de l'héritage d'Abraham à qui appartient la promesse. — Voir Apoc. 20:4; Gal. 3:29.

Cette sélection de l'Eglise est au prix d'épreuves sévères: car ceux qu'il a *prédestinés* à être membres de la semence multiple doivent „être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre *plusieurs frères*" (Rom. 8:29). Et personne n'étant „appelé" à cet honneur élevé sauf ceux qui sont „justifiés" et personne n'étant justifié autrement que par la foi, sous les conditions de la nouvelle alliance, il s'ensuit que la grande majorité d'entre les hommes est si bien aveuglée par le prince de ce monde qu'elle ne peut croire (2 Cor. 4:4). Et puisque même après avoir cru et avoir été appelés beaucoup négligent „*d'affermir* leur vocation et leur élection", l'Eglise élue, lorsqu'elle sera complétée, perfectionnée et glorifiée à l'issue du „chemin étroit" que peu trouvent (Matth. 7:14), sera bien un „petit troupeau" ne comprenant pas „beaucoup de puissants" de riches ou de sages, relativement à la façon de juger de ce monde. — 1 Cor. 1:26—28; Jac. 2:5.

(4) Quand une fois le nombre des élus sera complet, élevé en gloire avec son chef, Jésus Christ, comme membres associés et cohéritiers dans son royaume millénaire, alors, mais pas avant, sera pleinement venue la „semence d'Abraham" dont il s'agit dans l'alliance et le serment scellés entre Dieu et Abraham. Le chemin ainsi préparé, les bénédictions promises à toute l'humanité, se manifesteront immédiatement peu à peu, à „tous ceux qui sont dans les sépulcres". Tous seront bénis par la connaissance et par ce que promettait la nouvelle alliance: ceux qui recevront dans leur cœur toutes ces grâces auront vie et joie pour l'éternité.

(5) Abraham, Isaac, Jacob et les saints prophètes, qui ont été fidèles avant la nouvelle alliance, recevront une bénédiction spéciale et seront associés comme représentants terrestres [ou humains] du Royaume spirituel pour bénir les hommes. Leur activité agira sous la direction de l'Eglise. Dieu ayant eu en vue *quelque chose de meilleur* pour „*nous*" afin qu'ils ne parvinssent pas sans „*nous*" à la perfection." — Hébr. 11:40; Luc 16:16.

(6) Une autre classe aussi „une grande foule que *personne ne pouvait dénombrer*" (Apoc. 7:9, 13—15) se manifestera, mais elle ne comprendra pas des „vainqueurs" parce que ses membres n'auront pas „*affermi* leur appel et leur vocation". Elle aura le privilège de „*servir*" mais pas celui de faire partie de la „semence" élue en laquelle résidera la sacrificature royale et le pouvoir de bénir.

(7) Incidemment, l'annonce de l'Evangile en rapport avec „l'appel" de la „semence" a eu une influence civilisatrice pour l'humanité. Elle l'a dépouillée d'une partie des „profondes ténèbres" dans lesquelles Satan l'avait plongée. Il fait encore sombre „les ténèbres couvrent la terre" le Dieu de ce monde obscurcit encore les esprits de ceux qui ne croient pas; „toute la création soupire et est en travail jusqu'à maintenant" attendant le matin du glorieux Millénium qui doit accompagner le lever et l'éclat brillant de la semence d'Abraham, „des fils de Dieu" en gloire. du „soleil de justice" qui aura „dans ses ailes la guérison" [le rétablissement].

— Esaïe 60:2; Rom. 8:22, 19; Mal. 4:2; Actes 3: 19—21.

(Trad. du Z. W. T. No 6, 1897, par Mrs. A. P.)

La vie nouvelle en Christ

Eph. II, 1—10.

„Car vous êtes sauvés par grâce, par la foi". — Eph. 2:8.

L'apôtre Paul écrivit l'épître aux Ephésiens dans sa prison, à Rome, l'une des ses plus belles lettres aux églises, pleine de profondes instructions spirituelles. La note tonique: „en Christ", ou ses équivalents, est une expression qui revient au moins vingt fois dans cette épître. Comme le premier chapitre démontre le choix de l'Eglise dans le Christ, Jésus, ainsi notre texte fait voir que ce n'est qu'en Lui que nous avons la vie, nous voyons ensuite dans l'épître que Dieu accorde ses bénédictions et ses faveurs à son peuple uniquement pour autant qu'il est en Christ Jésus, membre du corps de Christ et de la Nouvelle Création. Pour comprendre parfaitement le sens des paroles de l'apôtre, il faut distinguer clairement entre l'Eglise et le monde dont les espérances se reposent sur autant de différentes promesses. Dieu ne traite dans le temps présent qu'avec l'Eglise, selon son plan; l'espérance du monde pour l'avenir est autre que celle de l'Eglise choisie maintenant comme le corps de Christ, „membres chacun pour sa part". — 1 Cor. 12:27.

Notre méditation commence par une sombre description de l'état du monde par la chute; condition de péché, de mondanité, sous la puissance de Satan. Ayant désobéi à Dieu, il est sous la condamnation à mort qui opère déjà au plus haut degré de corruption morale, mentale et physique. Les hommes du monde entier, bien que créés par Dieu et, dans un sens général, ses descendants ou enfants, ont cessé de l'être pour devenir des „enfants de colère" par le péché. L'apôtre fait remarquer aux Ephésiens que telle était autrefois leur misérable et terrible condition avec le reste de l'humanité. Que ce tableau est véritable même de nos jours! Souvenons-nous qu'il n'est point ici question seulement des scélérats et des hors la loi de ce monde mais tout le monde y est compris, même ses meilleurs représentants. „Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu." Tous sont „enfants de colère" plus ou moins sous le pouvoir et l'influence du grand adversaire et sujets à l'esprit de désobéissance qui règne sur l'humanité.

Les seules exceptions à cette règle sont ces enfants peu nombreux, qui ainsi que ceux parmi les Ephésiens ont échappé à cette esclavage, à la corruption, à la mort et à la séparation d'avec Dieu. Ce n'est qu'un „petit troupeau" comme au temps du Seigneur et où l'apôtre écrivait ces paroles.

Il continue et remarque le grand changement survenu chez les saints d'Ephèse après qu'ils eurent accepté l'Evangile; quelle joie n'éprouvons-nous pas aussi en constatant le même changement chez ceux qui sont devenus les disciples du Seigneur depuis ce temps jusqu'à nos jours! L'expérience de passer de la mort à la vie est en tous points semblable malgré l'infinie variété des circonstances qui accompagnent cette transformation. Les moyens de grâce par lesquels le Seigneur nous a délivrés, étant enfants de colère, soumis à l'influence de Satan sont exposés par l'apôtre dans les versets suivants. Examinons-les et voyons si nous en avons usé et si notre expérience correspond aux pas à faire que l'apôtre décrits.

Notre régénération n'a pas commencé par quelque chose venant de nous, soit de bonnes résolutions, de bonnes œuvres, etc.; nous ne nous sommes pas améliorés pour devenir ensuite recommandables à Dieu: au contraire, Dieu est l'instigateur de notre délivrance et de notre guérison. Il a été inspiré par ses compassions car il est „riche en miséricorde". Riche dans tous ses attributs; en sagesse, en justice, en puissance et en amour et c'est à son amour que correspond la miséricorde et la compassion dont parle ici l'apôtre. Qu'il est nécessaire de bien enraciner dans notre cœur cette pensée et de l'en imprégner de la richesse des compassions de notre Dieu, afin de ne douter jamais de sa miséricorde, de sa bonté, de sa générosité et de sa sympathie envers ceux qui désirent et cherchent à connaitre sa volonté pour la faire! Nous avons besoin de beaucoup de foi dans notre Père céleste et nous ne pouvons obtenir une telle confiance dans son amour et ses compassions qu'à mesure que nous parvenons à une connaissance éclairée de son plan glorieux au moyen de la Parole. Il est évident que l'adversaire ne demande qu'à nous empêcher de comprendre et cherche de toutes manières à dénaturer son caractère et son plan. Il a si bien réussi que maintenant 999 sur 1000 de ceux qui professent son nom sont mus par la crainte d'une éternité de tortures plutôt que par amour pour Dieu et par l'appréciation de l'amour de Dieu envers eux.

L'apôtre nous assure du grand amour de Dieu, même lorsque nous étions morts dans nos fautes et dans nos péchés, lorsque nous étions corrompus. Il nous est difficile de penser à la grandeur de Dieu, à sa pureté, à la splendeur de son caractère et à la chute de l'homme, avec sa corruption mentale, morale et physique, puis de comprendre ensuite comment le saint Jéhovah a pu aimer ses créatures tombées. Soyons persuadés que ce grand amour est né de ses profondes compassions, une affection différente de celle qu'Il éprouve maintenant pour ses enfants nouvellement nés, engendrés de l'Esprit. Voyant notre misère, Dieu a réalisé que l'offre de la délivrance de notre corruption et d'un retour à la sainteté et à l'harmonie avec Lui, serait joyeusement appréciée et acceptée par quelques-uns — espérons par plusieurs — c'est sans doute en perspective d'une telle réponse à ses bontés et à ses compassions que notre Créateur a ouvert pour l'humanité „un chemin nouveau et vivant", dans et par le Seigneur Jésus-Christ et son œuvre rédemptrice.

Cependant cet amour né de ses compassions envers le monde entier n'est pas encore généralement connu, il ne s'est exercé pratiquement qu'envers une portion relativement minime de l'univers. Le message a été envoyé ici et là à une classe spéciale, à ceux qui ont „une oreille pour entendre", il agira plus tard sur le reste (Esaïe 35:5). L'apôtre écrit maintenant à ceux qui ont une oreille pour entendre, qui ont répondu et saisi la grâce de Dieu, en nous rendant attentifs à la bénédiction d'une telle expérience. Il ne fait pas remarquer la différence qu'il y a entre ceux qui n'ont encore fait que les premiers pas dans la voie de la foi et de l'obéissance à la justification et ceux qui sont arrivés à une entière consécration au Seigneur, même jusqu'à la mort; il s'adresse seulement à ces derniers qui, après une entière consécration, ont été engendrés, vivifiés et fortifiés par cet Esprit comme membres du corps de Christ. — L'apôtre rappelle entre parenthèses (ch. 2:5) que ces bénédictions nous sont échues en partage non à cause de notre propre mérite ou de nos œuvres, mais par la grâce de Dieu: „vous êtes sauvés par grâce", c'est par la foi que nous sommes arrivés à la vie nouvelle, au salut reconnu par la foi. Délivrés de la malédiction du péché, des ténèbres et des mensonges de l'adversaire, du Diable en personne, nous ne craignons plus la colère de Dieu, étant rentrés en faveur auprès de Lui. Oh! quel grand salut accompagne une conversion complète et une entière consécration au Seigneur! Quel admirable changement en pensées, en paroles et en actions cela produit en nous! Et pourtant ce n'est que le commencement de notre salut dont l'apôtre dit ailleurs: „c'est en espérance que nous sommes sauvés„ (Rom. 8:24). Tout en étant ainsi

sauvés par grâce dès maintenant, nous attendons un salut à venir, par grâce — ,,la grâce [le salut] qui nous sera apportée à la révélation de Jésus-Christ'': la première résurrection. — 1 Pierre 1:13.

Nous obtiendrons définitivement tout ceci (qui a son commencement dans la vie présente) par la grâce du Seigneur lorsque nous serons ,,changés'' à la résurrection comme membres du corps de Christ, les dons célestes comprenant une fraternité et une communion parfaites avec le Seigneur. Celui qui n'a pas maintenant expérimenté un commencement de vie nouvelle et son esprit saint, n'a donc aucune raison de se croire engendré de l'Esprit, une nouvelle créature en Christ. Ces nouvelles créatures sont considérées comme ayant passé de l'état de péché et de mort à une vie nouvelle d'amour et de justification. Elles sont symboliquement introduites dans le lieu saint du Tabernacle, éclairées par le chandelier d'or, participant des pains spirituels de proposition. Elles peuvent offrir un encens spirituel à Dieu et avoir communion avec Lui dans le Christ, Jésus, comme membres de ,,l'Ecclesia'' de ,,l'Eglise qui est son corps''.

C'est au figuré une résurrection d'entre les morts, une image réelle et un avant-goût de la vraie résurrection qui sera pour toutes les nouvelles créatures qui auront été fidèles à Dieu et à leur vocation de membres du corps de Christ, morts avec leur Chef afin de vivre aussi avec Lui en participant à sa résurrection. — Rom. 6:5, 8.

La vie nouvelle commençant ici-bas et nous considérant comme membres de la nouvelle création, nous nous demandons avec l'apôtre quelles sont donc les grandes choses que Dieu a préparées en nous et par nous si les avant-goûts de sa grâce et de sa bonté sont ineffables? L'apôtre nous répond au verset 7, nous assurant que Dieu manifestera dans les siècles à venir, les immenses richesses de grâce dans sa bonté envers nous [qui sommes] dans le Christ, Jésus. N'essayant pas de nous dépeindre ces richesses, il attire notre attention sur celles de Dieu en compassion, en grâce et dans toutes ses perfections pour que nous ayons confiance en Lui, qui en Père si riche et si puissant, fera pour ses enfants adoptifs, bien au delà de tout ce que nous pouvons demander et penser. Nous ne pouvons concevoir les richesses de notre héritage: «Ce sont des choses que l'œil n'a point vues et que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit.» — 1 Cor. 2:9, 10; Eph. 3:19.

Néanmoins la révélation par son esprit n'est qu'approximative, nous ne pouvons discerner clairement les choses invisibles et les comprendre avec notre esprit borné. «Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté», mais, de l'analogie des choses de cette vie, nous pouvons, par le nouvel esprit, saisir vaguement la pensée des richesses de grâce et d'amour de notre Père céleste, et obtenir de la sorte une certaine idée des choses glorieuses qui nous attendent. En contemplant ce que notre Père céleste a préparé pour l'homme naturel — un peu moindre que les anges — en regardant les magnifiques fleurs de la terre et en goûtant ses fruits délicieux, le cœur consacré peut réaliser d'autant plus que le tout riche Père, qui fit un plan si libéral pour ses fils humains et qui permet que plusieurs de ces bénédictions parviennent déjà maintenant à l'humanité déchue, n'est pas moins riche en amour et en largesses envers ses fils spirituels, et qu'il a aussi pourvu abondamment à leur égard. Et comme il a pourvu aux harmonies de la musique, telles qu'elles ravissent l'oreille naturelle, aux doux parfums, aux suaves odeurs, aux scènes admirables et à tout ce qui fait les délices du cœur humain, ainsi, mais dans un sens plus élevé, il y aura des jouissances pour toutes les grandes aspirations du cœur et de l'intelligence de la nouvelle création, il y aura ce qui correspond aux beautés actuelles de la nature, aux fleurs, aux oiseaux, aux champs, aux arbres, aux montagnes, aux vallées et aux plus belles choses que l'on puisse voir, mais d'une manière plus grandiose et plus élevée pour ceux qui atteindront la nouvelle nature; en un mot, tout ce que nous pouvons nous imaginer et tout ce qui fait battre le cœur. C'est ainsi que la foi basée sur la connaissance des richesses de grâce et d'amour de notre Père céleste rend la nouvelle créature capable de voir les choses invisibles, en se réjouissant des choses admirables à peine entrevues dans le temps présent.

De cette position élevée dans la faveur et la communion avec Dieu, associés dans les [lieux] célestes en Christ, nous sommes capables de nous réjouir par la foi dans les promesses de la parole de Dieu qui nous assure la permission de coopérer avec lui dans le grand œuvre de l'âge à venir, le Millénium, en répandant ses louanges et en aidant à relever tous ceux qui voudront l'être parmi l'humanité, à les élever jusqu'à la complète restitution de ce qui a été perdu en Adam et racheté par Christ.

Remarquons (v. 8—10) avec quel soin l'apôtre nous met en garde contre la pensée qu'aucune de ces bénédictions soit dues à notre propre mérite, répétant: «Vous êtes sauvés par grâce, par la foi.» Si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres (Rom. 11; 6). Si c'était par les œuvres, ce ne serait pas par grâce. Comme membres de la race déchue, il nous était impossible de faire aucune œuvre que le Dieu saint ait pu accepter, — nous étions morts, corrompus, impurs, enfants de colère, sous la condamnation, lorsqu'il a eu pitié de nous et nous a offert un renouveau de vie. Notre état actuel de nouvelles créatures n'est donc le résultat d'aucun acte du vieil homme. Cela ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu; comprenons le bien, si nous ne voulons pas être constamment en danger de chute. Cette grâce n'est pas de nous et si nous avons exercé un peu de foi dans les commencements (ce qui nous a permis de nous approcher de lui, d'accepter ses faveurs et de nous consacrer à lui-même jusqu'à la mort en devenant ainsi de nouvelles créatures en Christ) cette foi vient de Dieu seul qui nous a saisis par les manifestations de son amour, au moyen de ses promesses et de sa parole.

Nous pourrions nous vanter si notre situation était le résultat de nos propres efforts ou de nos œuvres — cela impliquerait que nous n'étions pas tombés si bas au point de ne pouvoir nous relever nous-mêmes de la fange du péché. C'est le fait de la théorie évolutionniste qui n'est pas reconnue par la parole de Dieu et ne doit l'être par aucun de ceux qui reconnaissent être des nouvelles créatures en Christ. L'apôtre, loin de considérer la nouvelle créature comme une évolution de l'ancienne, veut que nous comprenions clairement que c'est une autre et différente création. Nous sommes l'ouvrage de Dieu, créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres et non par de bonnes œuvres. L'apôtre nous affirme que Dieu a préordonné cette nouvelle création de progresser dans les bonnes œuvres. Pour devenir de nouvelles créatures en Christ, nous renonçons joyeusement à tout pour le Seigneur, désireux de connaître sa volonté et de la faire. Nous ayant acceptés en Christ, nous sommes informés de son bon plaisir de renouveler notre vie entière. nous devons exclure tout péché, toute impureté de notre cœur, de notre intelligence et de notre volonté. Notre corps mortel doit en quelque sorte être soumis à notre nouvel esprit, nous devons marcher en nouveauté de vie, mettant notre sincérité en évidence, développant notre caractère et nous préparant ainsi à l'héritage des saints dans la lumière, dans la gloire. Quiconque n'est pas disposé à marcher dans la voie de la sainteté du Seigneur et de l'opposition au péché, à cultiver l'esprit du Seigneur, le saint esprit, se trompe sûrement lui-même s'il se croit passé de la mort à la vie, une nouvelle créature en Jésus-Christ.

(Trad. du Z. W. Tower No. 6, 1903, par Miss V.)

La mission de ce journal.

Le **Phare** a pour but de proclamer bien haut le seul vrai fondement de l'espérance chrétienne, savoir la rédemption par le précieux sang de „Jésus-Christ homme qui s'est donné lui-même en **rançon** (prix correspondant ou substitut) pour tous" (1 Pierre 1:19; 1 Tim. 2:6); et de bâtir sur ce solide fondement, généralement rejeté aujourd'hui, l'or, l'argent et les pierres précieuses (1 Cor. 3:11—15; 2 Pierre 1:5—15) de la parole de Dieu. Ce journal a encore pour mission „de mettre en lumière devant tous quelle est la dispensation du mystère caché en Dieu, . . . afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître" — „(mystère) qui n'a point été donné à connaître au fils des hommes en d'autres générations comme il est révélé maintenant." — Eph. 3:5—9, 10.

Le **Phare** est indépendant de tout parti; de toute secte ou confession des hommes; ses efforts tendent à ce que tout ce qu'il publie, soit de plus en plus conforme et soumis à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture sainte; il a donc pleine liberté de déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit, dans la mesure de la sagesse divine qu'il a daigné nous accorder. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante — nous savons ce que nous affirmons, — car nous avons une foi entière dans les sûres promesses de Dieu.

C'est Dieu seul que nous voulons servir, aussi notre décision, au sujet de ce qui peut et ne peut pas paraître dans les colonnes du „Phare", doit-elle se baser sur ce que nous reconnaissons être son bon plaisir, l'enseignement de sa Parole, pour l'édification de son peuple dans la grâce et la connaissance. Non seulement nous invitons, mais nous pressons nos lecteurs d'éprouver toutes ses publications à la Parole infaillible, qui est constamment invoquée pour en faciliter la comparaison.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures.

Que l'Eglise est „le temple du Dieu vivant" „l'ouvrage (spécial) de ses mains", dont la construction a été en progrès durant tout l'âge de l'Evangile — depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple, par lequel, lorsqu'il sera achevé, les bénédictions de Dieu parviendront „à tout le peuple" et tous en auront l'accès. — 1 Cor. 3:16, 17; Eph. 2:20—22; Gen. 28:14; Gal. 3:29. Qu'en attendant le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ se continue; quand la dernière de ces „pierres vivantes", „élues et précieuses", aura été taillée, façonnée et finie, le Grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection; et le temple sera rempli de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le centre de la communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15:5—8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde repose sur le fait que „Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, goûta (comme **rançon**) la mort pour tous"; et „qu'au propre temps" il sera „la vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde". — Hébr. 2:9; Jean 1:9; 1. Tim. 2:5, 6.

Que l'espérance de l'Eglise est d'être faite semblable à son Seigneur, „le voir tel qu'il est", de „participer de sa nature divine „et d'avoir part à sa gloire, comme cohéritière. — 1 Jean 3:2; Jean 17:24; Rom. 8:17; 2 Pierre 1:4.

Que la mission actuelle de l'Eglise consiste à travailler à la perfection des saints pour l'œuvre futur du ministère; à développer en elle toutes les grâces de Dieu afin de servir de témoignage au monde; et à se préparer elle-même pour être des rois et sacrificateurs dans l'âge futur. — Eph. 4:12; Matth. 24:14; Apoc. 1:6; 20:6.

Que l'espérance du monde consiste dans les bénédictions de la connaissance et de l'occasion favorable que tous recevront par le Règne des mille ans de Christ; — à tous ceux qui se montreront obéissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par leur Rédempteur et son Eglise glorifiée — tous les méchants obstinés par contre seront **exterminés**. — Actes 3:19—23; Esaïe ch. 35.

Charles T. RUSSELL, Editeur.

Le Phare de la Tour de Sion

JOURNAL D'ETUDE BIBLIQUE

paraissant mensuellement et coûtant fr. 1.25 par an, ou frs. 2.— pour 2 Nos. à la même adresse.

French translation from the english — quarterly — Entered at the Post office, Allegheny, Pa., U. S. A.

Ce journal ne contient que des articles traduits du **„Zion's Watch Tower"**, journal bi-mensuel anglais de 16 pages et coûtant 5 frs. (4 sh.) payables à l'avance: — les enfants de Dieu pauvres, qui, pour une raison quelconque, vieillesse, accident, infirmités, etc., ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement sur demande, en français, en anglais, en allemand ou en italien.

L'édition allemande paraît mensuellement et coûte frs. 2.50 ou 2 mark, ou 50 cents américains — et l'édition italienne trimestriellement, 50 cts. par an (le port compris).

Rédacteur: Ch.-T. RUSSELL,
l'auteur des 6 vols. de **l'Aurore du Millénium.**

Prière de s'adresser:
PAYS FRANÇAIS: Société de Bibles et de traités du PHARE, YVERDON (Vaud), Suisse.
ALLEMAGNE: Wacht-Turm Bibel & Traktat-Gesells., Mirkerstrasse 45, ELBERFELD.
AMERIQUE: Watch Tower, Bible & Tract Society, 610—614, Arch St., ALLEGHENY, Pa., U. S. A.
ANGLETERRE: 24 Eversholt St., LONDRES, N. W.

Nous avons toujours une bonne provision de traités sur la „vérité présente" — le message de „la moisson" — en français, en allemand et en anglais. Nous envoyons ces traités et des exemplaires de ce journal gratuitement et volontiers à tous ceux qui veulent en faire une distribution consciencieuse. Les frais sont supportés par une caisse générale nommée la „caisse des traités du **Phare de Sion**" et pour laquelle les dons volontaires seuls sont les bienvenus.

Notre réunion générale aura lieu cette année à YVERDON, le 3 Juillet; avis à tous ceux qui peuvent y assister. Tous les frères et amis sont cordialement invités et seront les bienvenus.